

MÉDECINE INTERNE

Arrêtés ministériels du 26 juillet 2006 portant nomination des membres de la Commission d'agrément de médecins spécialistes en médecine interne (Moniteur belge du 11.08.2006)

Sont nommés pour un terme de six ans en qualité de **membres de la Chambre d'expression française de la commission d'agrément de médecins spécialistes en Médecine interne**:

1° sur la proposition des facultés de médecine, les médecins suivants :

Dr BUYSSCHAERT Martin, Kraainem;
Dr HAINAUT Philippe, Bruxelles;
Dr COGAN Elie, Bruxelles;
Dr DECAUX Guy, Beersel;
Dr BONVOISIN Catherine, Esneux,
Dr SCHEEN Andre, Liège.

2° sur la proposition de leur association professionnelle, les médecins suivants :

Dr DAMOISEAUX Philippe, Dinant;
Dr DERUE Génévieve, Ecaussinnes;
Dr LAFONTAINE Jean-Jacques, Etalle;
Dr MINEUR Philippe, Sambreville;
Dr SMELTEN Nicole, Erezee;
Dr SOUPART Alain, Bruxelles.

Nomination d'un membre - Par arrêté ministériel du 26 août 2008, le docteur Damoiseaux, Philippe, de Dinant, agréé comme médecin spécialiste en médecine interne est nommé membre de la chambre d'expression française de la commission d'agrément des médecins spécialistes en médecine interne, sur la proposition de son association professionnelle, en remplacement du docteur Awada, Ahmad, dont il achèvera le mandat. Le présent arrêté produit ses effets à partir du 22 août 2008 (Moniteur belge 03.09.2008).

Dr LAFONTAINE Jean-Jacques, Etalle, titulaire du grade académique de médecin et agréé comme médecin spécialiste, est nommé membre de la chambre d'expression française de la commission d'agrément de médecins spécialistes en médecine interne, sur la proposition de son association professionnelle, en remplacement du Dr LECOMTE Marianne, dont il achèvera le mandat. (moniteur belge 26.08.2011)

Dr BONVOISIN Catherine, Esneux, titulaire du grade académique de médecin et agréée comme médecin spécialiste, est nommée membre de la chambre d'expression française de la commission d'agrément de médecins spécialistes en médecine interne sur la proposition de l'Université de Liège en remplacement du Dr FILLET Georges, dont elle achèvera le mandat. (MB 01.12.2011).

Sont nommés pour un terme de six ans en qualité de **membres de la Chambre d'expression néerlandaise de la commission d'agrément de médecins spécialistes en Médecine interne**:

1° sur la proposition des facultés de médecine, les médecins suivants :

Dr. PEETERMANS Willy, Rotselaar;
Dr. MATHIEU Chantal, Halle;
Dr. DHONDT Annemieke, Gent;
Dr. OFFNER Fritz, Melle;
Dr. COUTTENYE Maria-Madeleine, Antwerpen;
Dr. MOORKENS Greta, Tienen;
Dr. LACOR Patrick, Grimbergen;
Dr. ALLARD Sabine, Bertem.

2° sur la proposition de leur association professionnelle, les médecins suivants :

Dr BECAUS Ignace, Merelbeke;

Dr BOCKAERT Johan, Mechelen;
Dr TITS Jozef, Genk;
Dr MAES Bart, Lichtervelde;
Dr TEUWEN Jan, Brasschaat;
Dr VAN ACKER Kristien, Willebroek;
Dr VAN DURME Paul, Antwerpen;
Dr GOETSTOUWERS Paul, Brasschaat.

Nomination d'un membre - Par arrêté ministériel du 29 avril 2010, le Dr Tits, Jozef, Genk, titulaire du grade académique de médecin ou d'un titre déclaré équivalent et agréé comme médecin spécialiste, est nommé membre de la Chambre d'expression néerlandaise de la commission d'agrément de médecins spécialistes en médecine interne, sur la proposition de son association professionnelle, en remplacement du Dr Derveaux, Luc, dont il achèvera le mandat. Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa publication au Moniteur belge. (Moniteur belge du 15.06.2010)

Le Dr Mathieu, Chantal, Halle, titulaire du grade académique de médecin et agréée comme médecin spécialiste, est nommée membre de la Chambre d'expression néerlandaise de la commission d'agrément de médecins spécialistes en médecine interne, sur la proposition de la « Katholieke Universiteit Leuven », en remplacement du Dr Verhaeghe, Raymond, dont elle achèvera le mandat. (MB 16.03.2011)

Le Dr Allard, Sabine, Bertem, titulaire du grade académique de médecin et agréée comme médecin spécialiste, est nommée membre de la chambre d'expression néerlandaise de la commission d'agrément de médecins spécialistes en médecine interne, sur la proposition de la « Vrije Universiteit Brussel », en remplacement du Dr Poppe, Kris, dont elle achèvera le mandat. (MB 20.04.2011)

Le présent arrêté produit ses effets à partir du 4 septembre 2006.

Bruxelles, le 26 juillet 2006.

R. DEMOTTE